



# Référendum suisse : Aggraver la crise énergétique ?



**Le peuple doit avoir le dernier mot ! C'est ce que demande un référendum actuel de l'Union démocratique du centre (UDC). Lors de sa session d'automne, le Parlement a introduit une nouvelle « loi sur la protection du climat » qui aurait des conséquences dramatiques pour la population suisse. Écoutez comment cette loi se révèle être en réalité une « loi pour le gaspillage d'électricité ».**

Lors de sa dernière session d'automne, le Parlement suisse a adopté une nouvelle loi fédérale intitulée « Loi sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique ». Cette nouvelle loi sert de contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour un climat sain », également appelée « Initiative des glaciers », déposée fin novembre 2019. L'Union démocratique du centre - en abrégé UDC - a lancé un référendum contre cette nouvelle loi. Jusqu'au 19 janvier 2023, 50 000 signatures de citoyens suisses devront être récoltées afin de permettre une votation populaire.

Selon le comité référendaire, le nom de la nouvelle loi serait totalement trompeur et minimiserait son contenu, étant donné que les dispositions légales renforcées agravaient massivement la crise actuelle de l'énergie et de l'électricité !

Cette loi créerait des coûts supplémentaires de centaines de milliards de francs. Une décision populaire est donc indispensable, car ces coûts supplémentaires devraient finalement être supportés par la population. Voici quelques faits tirés de l'argumentaire du comité référendaire qui montrent les dangers de la nouvelle loi fédérale :

Cette nouvelle loi écologiste interdira le mazout, l'essence, le diesel et le gaz avec, comme résultat, une augmentation massive de la consommation électrique car dès lors le chauffage et la conduite automobile ne seraient plus possibles qu'à l'énergie électrique. Ce qui signifie une augmentation massive du besoin en électricité et une explosion des coûts.

Environ 60% de la consommation énergétique suisse provient d'énergies fossiles. Comment remplacer ces besoins énergétiques sans nuire à la prospérité et à la compétitivité du pays ? La nouvelle loi fédérale multiplie la consommation d'électricité d'ici 2050. Les prix continuent d'exploser face à l'augmentation de la demande et à la pénurie artificielle. L'électricité en quantité suffisante deviendra un luxe réservé aux riches !

La transformation prévue de l'approvisionnement énergétique entraînera des coûts estimés à 347 milliards de francs au moins ! Ceux-ci seront à la charge des propriétaires et des locataires, des automobilistes, des camionneurs et des motards, des familles, des commerçants, bref, de nous tous !

Cette nouvelle loi écologiste permettra les mesures les plus extrêmes sans droit de codécision par les citoyens : interdiction de voyager en avion, restrictions de la consommation de viande, interdiction de chauffages à mazout et au gaz, interdiction des véhicules diesel et à essence et obligation d'installer des panneaux solaires coûteux.

Ce ne sont là que quelques uns des arguments qui montrent pourquoi l'Union démocratique du centre met en garde contre cette nouvelle loi fédérale qui se révèle en réalité être une

« loi sur le gaspillage de l'électricité ». C'est pourquoi elle appelle les électeurs suisses à stopper cette évolution dans les urnes !

Si vous souhaitez vous aussi soutenir cette cause, vous trouverez de plus amples informations ainsi que des formulaires de signatures sur le site web <https://crise-energie-non.ch/>. Vous trouverez également un lien vers les formulaires de signature juste en dessous de cet envoi.

de db

---

#### Sources:

Webseite des Referendums „Nein zum Stromfressergesetz“

[www.energiekrise-nein.ch](http://www.energiekrise-nein.ch)

Magazin Schweizerzeit Nr. 20 vom 11. November 2022; S. 6 „Energiekrise Verschärfen?“

Webseite der Schweizerischen Volkspartei; Artikel zur Kampagne „Stromfresser-gesetz: Jetzt Referendum unterschreiben!“:

[www.svp.ch/aktuell/publikationen/editorials/stromfresser-gesetz-jetzt-referendum-unterschreiben/](http://www.svp.ch/aktuell/publikationen/editorials/stromfresser-gesetz-jetzt-referendum-unterschreiben/)

Parlamentarische Initiative: Indirekter Gegenentwurf zur Gletscherinitiative

[www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20210501](http://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20210501)

Bund: Fakten und Zahlen: Energie Schweiz

[www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/de/home/wirtschaft/energie/energie---fakten-und-zahlen.html](http://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/de/home/wirtschaft/energie/energie---fakten-und-zahlen.html)

---

#### Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](http://www.kla.tv/Suisse)

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques -

[www.kla.tv/CommentairesMediatiques](http://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

#CriseEnergetique - Crise énergétique - [www.kla.tv/CriseEnergetique](http://www.kla.tv/CriseEnergetique)

---

#### Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](http://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: [www.kla.tv/abo-fr](http://www.kla.tv/abo-fr)

---

### Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: [www.kla.tv/vernetzung&lang=fr](http://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

---

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.